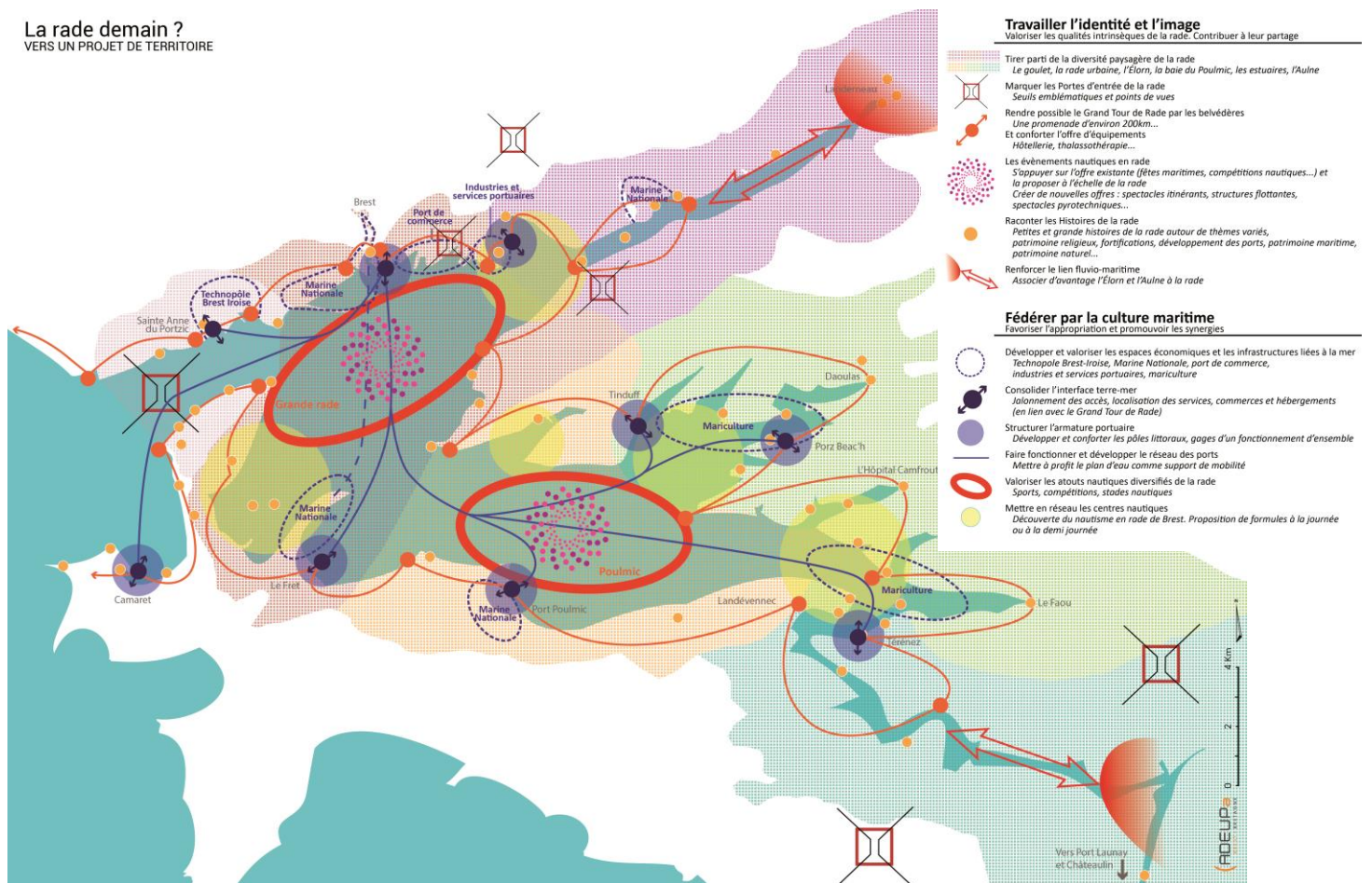


**Compte-rendu final du groupe de travail Rade de Brest**  
 Chantal Guillerm et Yves Jullien, animateurs du groupe

**PAYS DE BREST : LA RADE AU CŒUR**

*"La Rade est devenue théâtre, la plus grande scène du monde où toutes les histoires se croisent, les proches et les lointaines, les projetées et les vécues, les passées et les futures" - Erik Orsenna*

La rade demain ?  
VERS UN PROJET DE TERRITOIRE



La création de ce groupe de travail a été décidée début 2015 sur la base d'un constat. La Rade de Brest existe géographiquement mais n'a pas d'existence administrative "territoriale". Ce territoire, composé d'un espace maritime exceptionnel de 180 km<sup>2</sup> et d'espaces littoraux, bien qu'extrêmement riche et diversifié, a fait l'objet de nombreuses études mais n'a jamais été ni analysé, ni valorisé, ni promu, de façon globale.

D'où un questionnement : cet espace peut-il être considéré comme un territoire à part entière (le 8ème du Pays de Brest) ? Doit-il être intégré en tant que tel à la stratégie du territoire ? Doit-il faire l'objet d'une gouvernance spécifique ?

Depuis juin 2015, le groupe de travail "Rade de Brest" s'est réuni au rythme d'une réunion par mois environ.

Le travail s'est structuré sur la base de collaborations selon 4 axes :

- auditions des acteurs majeurs, spécialistes, témoins par le groupe de travail du CDD (liste en annexe)
- Étude menée par les étudiants du Master2 MIDTE de l'UBO (financée par le Pays de Brest) composée d'une enquête auprès des élus des 25 communes limitrophes de la Rade, d'un diagnostic et écriture de scénarii de développement de l'espace
- élaboration d'un ensemble cartographique par l'ADEUPa de Brest Bretagne
- esquisse d'une étude comparative des modes de gestion de plans d'eau remarquables en Europe par l'ADEUPa de Brest Bretagne.

L'ensemble des documents est consultable sur le site du Conseil de développement :

<http://www.conseil-developpement-brest.fr/les-travaux/radebrest.html>



**Le constat est unanime :**

Avec la Rade de Brest, le Pays de Brest dispose d'un patrimoine géographique, historique, culturel, écologique et économique, absolument unique.

La rade est un élément essentiel de la « maritimité » et de l'attractivité du Pays de Brest

Ce patrimoine et son potentiel sont largement méconnus de ses habitants comme du public extérieur, et sous-exploités

En conséquence, le Conseil de développement préconise de :

- **élaborer et mener une "politique" de la Rade qui s'inscrit dans la stratégie maritime du territoire ;**
- **penser sa gouvernance de façon globale sans rajouter de niveau administratif supplémentaire en s'appuyant sur les organes de décisions appropriés déjà existants ;**
- **constituer un lieu d'expression des souhaits, des problèmes, de discussion des projets, d'assistance au montage des dossiers et au développement commercial et économique, de coordination et mutualisation des actions de promotion ;**

Pour cela :

- **mettre en place un outil de gouvernance ad-hoc adossé au Pays de Brest dans une démarche de co-construction associant élus et usagers afin de :**
  - ✓ permettre la réalisation d'un diagnostic partagé ;
  - ✓ déterminer un positionnement spécifique dans le Pays de Brest et vis-à-vis de l'extérieur ;
  - ✓ élaborer une stratégie
  - ✓ hiérarchiser les axes de développement en veillant à conserver son caractère d'espace multi-activités ;
  - ✓ penser les interactions entre identité et image, économie, tourisme, nautisme, culture, environnement, gastronomie... ;

Le conseil suggère deux pistes pour initier ce programme :

- ✓ **mettre en œuvre d'une politique ambitieuse de communication, promotion et valorisation s'appuyant sur le tourisme, les grands événements et les grands équipements.**
- ✓ **remettre à l'ordre du jour la question d'un transrade intégré à un dispositif de déplacement dans le Pays de Brest.**

L'ensemble de ces préconisations s'appuient sur les auditions des 20 acteurs menées de juin 2015 à juin 2016 et des sessions de travail dont les verbatim sont donnés ci-après, au fil de l'eau, non hiérarchisés.



- Des exemples de valorisation du patrimoine navigant (bateaux du patrimoine), bâti : le Château de Brest, les Capucins ...), économique (les ports, infrastructures et activités...)
- Des équipements culturels et touristiques d'envergure internationale : Océanopolis, le Musée de la Marine, les Capucins à Landerneau...
- Le Port de Brest est sans conteste un atout économique
- La rade constitue un potentiel économique indéniable (énergies marines renouvelables, transport maritime, réparation navale, nautisme, tourisme...)
- ...

## 2 - Les Propositions :

- Penser la rade de façon globale
- La voir comme élément essentiel d'attractivité pour le Pays
- Faire bouger les représentations dans le Pays et à l'extérieur
- Développer la notion de lieu fédérateur, abolir la notion de "territoire-obstacle »
- Lui conserver son caractère d'espace multi-activités, ce qui ne devrait pas être une difficulté, compte tenu de sa dimension
- Elaborer une stratégie globale, diversifiée et progressive
- Entretenir et ouvrir à des perspectives nouvelles le lien fondateur entre la Ville et la Marine. L'aspect militaire est un atout pour l'attractivité et le positionnement différentiel de ce territoire
- Favoriser les passerelles et collaborations entre acteurs. Développer celles existantes : agriculture, pêche, conchyliculture, tourisme, voile sportive
- Conforter et renforcer son potentiel économique, créer un incubateur « rade » permettant de disposer d'une assistance au montage de dossiers
- Préserver ses atouts naturels (variété des paysages, rade fermée, préservée, "sans béton") et patrimoniaux (patrimoine maritime bâti ou navigant, religieux, militaire...) et les valoriser
- Préserver la qualité de l'eau, la richesse exceptionnelle de sa biodiversité, écosystème riche, diversifié et plutôt en bonne santé et les valoriser
- Développer son potentiel éducatif au travers des lieux et actions de sensibilisation, initiation, perfectionnement : culture scientifique, environnement, pratique nautique, histoire et géographie
- Créer un label "rade de Brest" pour promouvoir et développer le patrimoine naturel et espèces emblématiques de la rade, les équipements, les activités économiques, culturelles et touristiques
- Examiner notre territoire avec les yeux des visiteurs
- Conserver et valoriser la tradition maritime
- Optimiser, entretenir, conforter les cales, les espaces portuaires existants et leurs accès.
- Développer le réseau des ports de la rade de façon à favoriser la plaisance itinérante "le tour de la rade" : 15 ports identifiés, une cinquantaine de ports historiques

- Mailler les grands ports de plaisance et les petits ports d'escale, mouillages, cales, services...
- Créer de la cohésion territoriale autour des évènements nautiques
- Proposer des séjours de sport nautique, proposer des parcours
- Développer les évènements, stages, séjours, permettant de valoriser les qualités techniques du plan d'eau et/ou de s'y perfectionner
- Repenser le fonctionnement des centres nautiques pour qu'ils correspondent aux attentes des publics, les faire fonctionner en réseau, soutenir les associations
- Mettre en valeur les belvédères pour le plus grand nombre
- Développer les sentiers littoraux, complémentaires des GR
- Développer les moyens de transport/promenade trans-rade pour donner de la visibilité et accessibilité aux espaces à valoriser
- Mieux penser les liaisons terre/mer : accès de la rade vers la terre et de la terre vers la mer.
- Identifier et valoriser des parcours adaptés à tous les types de publics : habitants, randonneurs pédestres, cyclistes, nautiques
- ...

## **Annexes :**

### **1 – Note d'intention de Chantal Guillerm, membre du Conseil de développement**

#### **La rade de Brest : le 8ème pays du Pays de Brest ? Contribution de Chantal Guillerm**

Juin 2012

Le Pays de Brest, le bout du bout de l'Europe, **LE** territoire maritime d'une Bretagne elle-même éminemment maritime. Certes bordé par la Manche à l'endroit où elle rencontre l'Atlantique. Mais il ne faut pas oublier et négliger la rade de Brest, 150 km<sup>2</sup>, une véritable mer intérieure qui baigne les côtes du Pays de Brest (Brest métropole océane, Pays de Landerneau Daoulas, Aulne maritime, Presqu'île de Crozon). C'est donc bien l'ensemble du Pays de Brest qui est maritime et non seulement sa côte nord-ouest.

**La rade** : Un espace comme un obstacle, que l'on contourne ou traverse, sans jamais le considérer comme un territoire à part entière, sauf pour les plaisanciers, régatiers ou coureurs au large pour lesquels il constitue un stade nautique exceptionnel. Et pourtant il confère au territoire une identité unique, singulière, forte et incomparable, qui le caractérise et le distingue de tous les autres. Comme le dit la chanson, "c'est l'eau qui nous sépare et nous laisse à part". Il est en effet possible de considérer que ce plan d'eau nous sépare, on peut d'ailleurs constater que ses propres habitants le connaissent très mal et qu'il n'a jamais fait l'objet d'aucune action de promotion collective vers l'extérieur. Et pourtant, la rade de Brest porte en elle un potentiel puissant : celui d'un formidable créateur de lien entre tous les espaces qui la bordent, pour peu que l'on réfléchisse à l'exploitation collective qui peut en être faite.

#### **La rade de Brest, un atout majeur du marketing territorial du Pays de Brest.**

Cet espace crée un lien unique entre les territoires qui le bordent. Elle les relie au sens propre bien sûr (liens physiques en bateau de transport, de promenade ou de plaisance ...), mais également au sens figuré en créant une unité de lieu. La rade est en effet un site exceptionnel, (le 8ème pays ?) dont nous devons identifier et exploiter les potentialités, non pas à son propre profit, mais au profit des

territoires qui le bordent. En communiquant sur la "rade de Brest", sa (ses) spécificité(s), toutes ses composantes, ses richesses maritimes et terrestres, on communique de manière homogène et globale sur l'ensemble des espaces de son littoral. En y structurant des activités ou événements, on peut créer une collaboration, une synergie, entre tous les points de sa périphérie. Cette caractéristique constitue pour le Pays de Brest un atout considérable en termes de marketing territorial.

#### **Pourquoi est-il si peu exploité ?**

Trop de frontières administratives, politiques ; la présence historique de la Marine ? Pas de prise de conscience du potentiel ? L'existence aujourd'hui d'une réflexion collective sur le pays de Brest pourrait changer la donne. Le conseil de développement a un rôle important à jouer.

Notes diverses à explorer : Unité de lieu, histoire, géographie, tourisme, nautisme/plaisance/événements maritimes, patrimoine architectural, patrimoine naturel maritime et terrestre, environnement, biodiversité, activités économiques civiles et militaires, culture, développement durable.

## **2 - Liste des auditions :**

1. [Marine Nationale \(Capitaine de Vaisseau Mazauric, chef d'Etat-Major de CECLANT \(représentant le Préfet maritime\) et DCNS \(Dominique Sennedot\) : 10 juin 2015](#)
2. [Région Bretagne \(Yvan Guiton\) : 29 juin 2015](#)
3. [Chambre d'agriculture du Finistère, Comité départemental des pêches et des élevages marins, comité de la conchylicole Bretagne nord : 18 novembre 2015](#)
4. [Gestion Intégrée des zones côtières \(Catherine Dumas\) : 4 décembre 2015](#)
5. [Observatoire du Patrimoine maritime \(Françoise Péron\) et de Brest Terres Océanes \(Olivier Costil\) : 16 décembre 2015](#)
6. [Brest Aim \(Eric Hussenet\) et Brest événements nautiques \(François Arbellot\) : 13 janvier 2016](#)
7. [Fédération Française de voile \(Henry Bacchini\) et Pôle France \(Faustine Merret\) : 13 mars 2016](#)
8. [Alain Daoulas, organisateur du grand prix de l'école navale : 17 mars 2016](#)
9. [Alain Boulaire, Historien : 5 avril 2016](#)
10. [Gérard Cabon, grand témoin : 12 avril 2016](#)
11. [Tanguy Monnat, rédacteur en chef Bretagne Magazine : 21 avril 2016](#)
12. [Parc Naturel Régional d'Armorique \(Agathe Larzillière, Jérémie Bourdoulous\) : 21 juin 2016](#)
13. [IFREMER \(Alain Ménesquen\) : 23 juin 2016](#)

## **3 - Conclusions de l'étude menée par les étudiants du Master 2 « MIDTE » de l'Université de Bretagne Occidentale**

*« Cette étude a permis de montrer qu'une majorité d'élus des 22 communes retenues se sentent aujourd'hui concernés par l'avenir de la Rade.*

*À l'heure actuelle, la Rade de Brest est un espace où interagissent une multitude d'activités, sans pour autant que s'y produisent de conflits d'usages majeurs.*

*L'activité militaire est encore fortement ancrée sur le territoire et présente un réel atout économique.*

*Pour autant, pour nombre d'élus, il est manifeste que la Défense ne constitue plus un secteur d'avenir.*

*C'est pourquoi, pour une grande majorité d'entre eux, il y aurait donc un véritable impératif à, désormais, orienter davantage les activités de la Rade vers le tourisme, les loisirs et les enjeux d'avenir !*

*Cet « Espace » est jugé porteur d'un fort potentiel de développement pour la pointe de Bretagne, notamment au travers de domaines d'activités, telles les énergies marines renouvelables et la recherche en sciences de la mer.*

*Mais face à ces enjeux futurs, l'étude met en évidence l'absence d'une réelle stratégie commune entre les nombreux acteurs de la Rade. Comment en serait-il autrement, puisqu'il n'existe à ce jour aucune instance de concertation sur le sujet ou plutôt de multiples instances thématiques, sans stratégie globale !*

*À l'heure de la métropolisation du Pays de Brest et de la coopération locale, il est indispensable de développer une gouvernance spécifique pour répondre aux enjeux de développement et de valorisation de ce territoire singulier.*

*C'est à cette condition que la Rade de Brest pourra devenir un véritable « Territoire ».*

*Les Elus en sont aujourd'hui conscients, puisque les trois quarts d'entre eux pensent qu'il serait pertinent de désormais mettre en place une gouvernance globale et commune pour la Rade*

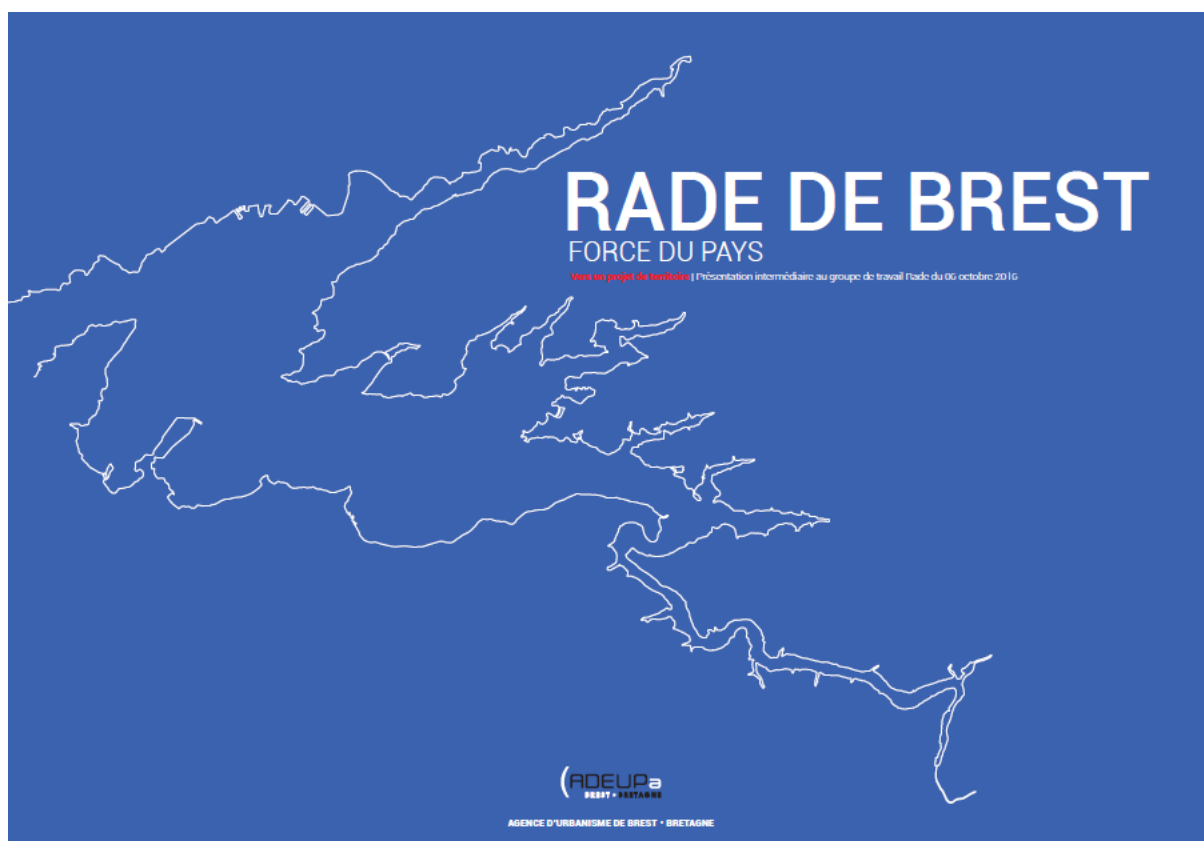
*D'ici quelques mois, le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest rendra son rapport sur l'ensemble des enjeux d'avenir pour la Rade et le Pays de Brest.*

*Dès lors, il appartiendra aux élus de s'en saisir afin de faire émerger des projets d'avenir communs pour la Rade de Brest.*

*Nous espérons que cette étude y aura contribué.»*

[Consulter l'intégralité de l'étude](#)

#### 4 – Etude de l'ADEUPa de Brest Bretagne



[Consulter l'étude](#)